

« LA MER EST À VOUS » : L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DU RÉSEAU EFVOILE

[Développement] - le 03/06/2020

Lancé par la Fédération Française de Voile en 2018, le projet « La Mer est à Vous » va à partir de septembre entrer dans sa phase opérationnelle. Ce dispositif de formation et de promotion destiné à favoriser le développement des vocations maritimes chez les jeunes éloignés de l'emploi a en effet été validé par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social. Un engagement qui va permettre à la Fédération Française de Voile de concrétiser l'un des 6 grands défis de son Projet Politique Fédéral.

Un projet transversal

Imaginé par la Fédération Française de Voile (FFVoile), l'Agence Pour l'Education par le Sport (APELS) et l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (Afpaf) en collaboration avec les réseaux des employeurs maritimes dont la Fédération des Industries Nautiques (FIN), le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) et la Marine Nationale... (voir liste complète ci-dessous), le projet a pour objectif d'acculturer à l'environnement maritime des jeunes éloignés de l'emploi, âgés de 18 ans ou plus, hommes et femmes. Ils seront en priorité issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). L'objet étant de faire naître chez un maximum d'entre eux une passion pour la mer, qui leur permettra de s'ouvrir à l'un des 900 métiers maritime existants. En effet, l'emploi « Mer » représente 2% de l'emploi en France et chaque année les employeurs proposent plus de 100 000 offres liées à l'univers maritime pour lesquelles ils peinent souvent à trouver des postulants.

Le réseau des EFVoile en tête de pont

Chaque année le réseau des 372 Ecoles Françaises de Voile accueille plus d'un million de personnes pour profiter des plaisirs de la glisse sur l'eau. Ce sont surtout environ 5000 professionnels qui chaque année conseillent, accompagnent et encadrent les nombreuses activités proposés par les clubs sur l'ensemble du territoire. Forte de cette dynamique et de ce savoir-faire, la FFVoile va proposer aux jeunes candidats de leur ouvrir les portes d'une nouvelle filière. En plus des projets concrets tels que le permis bateau, le diplôme de moniteur (CQPIV), le certificat restreint de radiotéléphonie (CRR), le certificat de premier secours en mer (PSMer) ou bien la découverte de la navigation

de loisirs et professionnelle, la FFVoile les accompagnera et évaluera avec eux leurs besoins en formation continue pour favoriser leur accès à l'emploi maritime en collaboration avec l'APELS et l'AFPA.

L'héritage 2024 en ligne de mire

Ce projet qui s'inscrit dans plusieurs mesures adoptées par le Comité Interministériel de la Mer, présidé par le Premier Ministre, recoupe également les objectifs du projet Héritage du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi le dispositif « La Mer est à Vous » qui va au-delà de la promotion du sport voile et de ses valeurs va permettre la construction d'un avenir pour tous les candidats.

« Je suis ravi que ce projet puisse enfin se lancer. Cela fait de nombreux mois que nous travaillons sur ce dispositif. Mener à bien un tel projet avec autant d'acteurs différents qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble a été très chronophage. La validation du Ministère du Travail sonne comme le départ d'une course que nous avons préparé pendant de long mois. Le plus difficile reste à faire, mais nous savons que notre réseau de clubs compte de nombreuses bonnes volontés qui voudront s'intégrer dans ce projet et qui nous aideront à le mener à bien. C'est aussi pour la FFVoile l'une des premières pierres de notre projet héritage 2024 qui j'espère sera assez solide pour que les générations après nous puissent construire un sport et une société à leur image. » Précise Nicolas Hénard - Président de la Fédération Française de Voile.

Un dispositif qui dépasse les frontières de la Voile

10 acteurs majeurs du maritime, de la formation et de l'apprentissage ont participé au projet la « Mer est à Vous » :

- L'Inspection Générale du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse,
- Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement,
- Ministère des Sports,
- Marine Nationale,
- Groupement des Industries de Construction et Activités Navales
- Campus des Industries Navales
- Fédérations des Industries Nautiques
- OPCO Afdas, Opérateur de compétences
- Agence Pour l'Education par le Sport
- Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes